

ÉTUDE STRUCTURELLE

Le marché
des
**Activités
manuelles
artistiques**

DÉCEMBRE 2009

Une étude stratégique de

CRÉAPLUS

Syndicat Professionnel des Activités Manuelles Artistiques

Bon de Commande

Après en avoir pris connaissance, j'accepte les **CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET D'UTILISATION** de cette étude ; en les signant pour accord au verso, je m'engage à les respecter et passe la présente commande, accompagnée du règlement correspondant.

Entreprise

Activité

Nom, prénom de la personne
qui passe commande

Fonction

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Fax

E-mail

Nom et prénom du destinataire de l'étude :

Je passe commande de la dernière étude structurelle Créaplus du marché des beaux-arts et des loisirs créatifs (année 2008), parue en décembre 2009.

Mon entreprise :

n'adhère pas à CRÉAPLUS. Je règle la somme de **1.794 euros TTC** (compris les frais de tirage et d'envoi).

est adhérente de CRÉAPLUS, à jour de cotisation. Je règle seulement la somme de **299 euros TTC** (compris les frais de tirage et d'envoi).

Mon entreprise cotise dans la plus petite tranche du barème des cotisations, je règle seulement la somme de **179,40 euros TTC** (compris les frais de tirage et d'envoi).

Je choisis de recevoir mon exemplaire personnalisé de cette étude :

sous sa version papier (98 pages)

sous sa version Cd (Powerpoint)

sous les deux versions, papier et Cd, dans ce cas supplément à régler de 65 euros TTC.

Chèque à joindre à la commande, libellé à l'ordre de CRÉAPLUS.

Merci de m'adresser également une information sur les documents stratégiques suivants.

Cochez les cases correspondantes :

Le Livre blanc de l'Encadrement



Étude réalisée par l'institut TAYLOR NELSON / SOFRÈS

Les Guides professionnels



L'Étude Consommateurs



Cette étude réalisée pour CRÉAPLUS apporte de précieuses réponses pour mieux comprendre les attentes des clients de ce secteur d'activité, actuels ou potentiels. 1.200 consommateurs interrogés en sortie de magasins ayant une offre loisirs créatifs. Cette étude complète l'éclairage des professionnels sur ce marché dynamique en mutation.

Signatures obligatoires au recto et au verso

Prénom et nom de la personne qui passe commande

Prénom : _____

Nom : _____

Mention manuscrite « Lu et approuvé » + Date + Signature

Prénom et nom du destinataire de l'étude

Prénom : _____

Nom : _____

Mention manuscrite « Lu et approuvé » + Date + Signature

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET D'UTILISATION

« ÉTUDE STRUCTURELLE : LE MARCHÉ DES ACTIVITÉS MANUELLES ARTISTIQUES »

La propriété de cette étude est protégée conformément à la législation sur la protection des marques, des modèles, des brevets et des créations de l'esprit. CRÉAPLUS dispose de

l'exclusivité du droit d'usage et de reproduction de cette étude. La fourniture de cette étude est subordonnée au respect des présentes conditions générales.

Article 1. DIFFUSION-REPRODUCTION

CRÉAPLUS est propriétaire de "L'Étude structurelle : le marché des activités manuelles artistiques". Toute diffusion et/ou reproduction, même partielle, des informations contenues dans cette étude par l'acquéreur utilisateur est strictement interdite.

Article 2. EFFETS DE LA REMISE DE L'ÉTUDE À L'ACQUÉREUR UTILISATEUR

L'acquéreur utilisateur n'obtient, après paiement, que le droit d'utilisation de l'étude à son bénéfice exclusif. La remise du document n'entraîne aucun transfert de propriété au bénéfice de l'acquéreur utilisateur de ladite étude, lequel reconnaît que cette acquisition n'emporte pas transfert à son égard de la propriété intellectuelle et industrielle du contenu de l'œuvre que représente cette étude.

L'acquéreur utilisateur s'oblige à n'utiliser les informations, commentaires, méthodes et techniques contenues dans cette étude qu'à son objet propre, à l'exclusion de toute diffusion ; il s'engage à ne pas réaliser d'études semblables, à objet ou destination comparables, au bénéfice d'autres personnes physiques ou morales, sauf autorisation expresse de son propriétaire, le syndicat CRÉAPLUS.

Article 3. MODIFICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET D'UTILISATION

CRÉAPLUS se réserve le droit de pratiquer des conditions différentes, notamment tarifaires, sans que l'acquéreur utilisateur puisse s'en prévaloir pour remettre en question ni le prix qu'il a payé, ni son engagement à respecter les présentes conditions générales.

Article 4. ACCEPTATION DES COMMANDES

Après accord signé valant engagement de l'acquéreur utilisateur à respecter les engagements des présentes conditions générales, les commandes ne seront définitives qu'à compter de leur confirmation écrite et de l'encaissement du règlement à l'ordre de CRÉAPLUS. Le bénéfice de la commande est personnel et ne peut être cédé sans accord de CRÉAPLUS. Chaque page de cette étude comporte un numéro d'identi-

cation, la raison sociale de l'acquéreur, le nom et le prénom du/des destinataire(s) désigné(s) nominativement sur la commande, responsable(s) du respect de ces conditions générales.

Article 5. LIVRAISON-DÉLAIS

Les délais de livraison seront indiqués sur demande expresse de l'acquéreur ; ils seront écourtés au maximum en tenant compte de la nécessité de personnaliser chaque exemplaire et des délais d'envoi. CRÉAPLUS ne saurait être tenu pour responsable des retards occasionnés par des bons de commande incomplets ou erronés, des règlements retardés ou des cas de force majeure (grèves, émeutes, guerres, incendie, impossibilité d'être approvisionné, etc.) ou par le fait que l'acheteur ne serait pas à jour de ses obligations envers le vendeur, quelle qu'en soit la cause. En cas de litige, il appartiendra à l'acheteur de fournir toutes justifications quant à la réalité des vices ou anomalies constatés et de laisser au vendeur toute facilité pour procéder à leur constatation et y porter remède.

Article 6. PRIX

Le prix de cette étude est celui en vigueur à la date de la passation de commande. Le tarif par exemplaire commandé est le suivant, en décembre 2009. Le prix est modifiable sans préavis.

■ **Professionnel non-adhérent CRÉAPLUS** : droit, compris son tirage et son envoi, soit **1.794 € TTC**.

■ **Adhérent CRÉAPLUS** (à jour de cotisation) : droit, compris son tirage et son envoi, soit **299 € TTC**.

■ **Adhérent CRÉAPLUS réglant la cotisation la plus basse du barème** : montant abaissé à **179,40 € TTC**.

■ **Les porteurs de projet de création d'un point de vente** peuvent adhérer à CRÉAPLUS, sous réserve de produire un justificatif de ce projet (certificat Chambre de Commerce, d'organisme de formation, demande d'inscription au Registre du commerce, bail commercial, attestation de stage, etc.).

Article 7. FACTURATION

Une facture avec TVA (19,6%) est établie et jointe à chaque livraison.

Article 8. PAIEMENT : RETARD ou DÉFAUT

En cas de défaut de paiement, 48 heures après une mise en demeure infructueuse, la vente sera résiliée de plein droit et la restitution de l'étude pourra être demandée en référé, avec dommages et intérêts et remboursement des frais avancés (tirage, expédition, etc.). L'acheteur devra rembourser tous les frais d'un recouvrement contentieux des sommes dûes, y compris les honoraires d'officiers ministériels.

Article 9. APPLICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES

Les présentes conditions générales sont systématiquement adressées à tout demandeur de l'étude (au verso du bon de commande). Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du contractant aux présentes conditions générales, tout autre document émis ne pouvant avoir qu'une valeur indicative.

Aucune condition particulière ne peut prévaloir contre ces conditions générales, sauf accord écrit de CRÉAPLUS. Le fait pour CRÉAPLUS de ne pas se prévaloir, à un moment donné, de l'une ou l'autre des clauses des présentes conditions générales ne peut être interprété comme valant renonciation à un recours ultérieur.

Article 10. CLAUSE PÉNALE

En cas d'infraction(s) aux présentes conditions générales, l'acquéreur utilisateur sera redevable envers le propriétaire d'une indemnité forfaitaire de 350 € HT par infraction quelconque et de 3.000 € HT par exemplaire de l'étude diffusé illicitement.

Article 11. COMPÉTENCE-CONTESTATION

En cas de litige, compétence est attribuée au Tribunal de Grande Instance de Paris.

Signatures obligatoires

Prénom et nom de la personne qui passe commande	Mention manuscrite « Lu et approuvé » + Date + Signature	Prénom et nom du destinataire de l'étude	Mention manuscrite « Lu et approuvé » + Date + Signature
Prénom : _____		Prénom : _____	
Nom : _____		Nom : _____	

